

plus de « gausseries » que de graves arguments, et l'autorité d'Arlequin y était plaisamment invoquée. Fallait-il, en effet, s'armer de la massue d'Hercule contre du Verdier ? Le rire suffisait.

Un certain Pierre Brun, de Verceil, ami de Claude du Verdier, prit aussitôt sa défense, et fit imprimer incontinent une apologie de la *Censure* (1). Le factum porte un titre bizarre, hybride, mêlé de français et de grec, et dont voici le sens : « Défense pour l'auteur de la *Cension* contre l'*Anticatou*, qui mord en secret, qui dévore la nuit en cachette, qui marche obliquement dans les ténèbres, philosophe fou de vanité. »

Ce frontispice hérissé fait prévoir que Pierre Brun prendra tout à fait au sérieux sa fonction d'avocat. Mais il faut dire d'abord que la *Défense* est précédée de vingt-sept épigrammes latines, que je crois de du Verdier lui-même. Cependant elles ne paraissent avoir qu'un assez lointain rapport avec l'*Anticatou*, et on dirait du remplissage typographique, imaginé pour grossir un peu le volume (2). Le texte des épigrammes est illustré de sept gravures symboliques ; on lit au-dessous d'une main : « Si tu ne deviens plus sage, les doigts de cette main t'arracheront les deux yeux ! » Ailleurs, un singe enchaîné est fustigé par son maître, et un distique précise le sens de la vignette : « Le singe est de sa nature un animal indomptable ; vous ne le soumettez pas avec des paroles, si vous n'y ajoutez les étrivières. »

Ces menaces annonçaient de terribles représailles contre

(1) Brun prétend qu'il n'a mis que trois jours à l'écrire, ce qui est pourtant une exagération manifeste.

(2) Elles forment un cahier de 16 pages, chiffré à part, et qui a vraisemblablement été ajouté au dernier moment.